

CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT 2020-2021 (LICENCE DE PHILOSOPHIE)

DEUX *Conseils de perfectionnement* se sont réunis (en visioconférence) le vendredi 29 janvier 2021, l'un pour la première année de la licence de philosophie et pour le parcours LAS (Licence Accès Santé) au sein de cette première année; l'autre consacré à la deuxième et à la troisième année de la licence de philosophie.

La nouveauté du dispositif de la L1 + L1-LAS a paru justifier la tenue d'un Conseil à part.

★

Étaient présents :

1. *au Conseil de perfectionnement L1-LAS :*

- E.C. TITULAIRES, DOCTORANTS AVEC A.C.E. & A.T.E.R. : Pierre Ancet (resp. L1 & L3), Vincent Camus, Guillaume Coqui (resp. L2, dir. Dp^t), Emeline Durand, Mathieu Eychenié,
- SCOLARITÉ : Maud Lauféron,
- REPRÉSENTANTES DES ÉTUDIANT·E·S : Morgane Aubry (L1), Inès Rossi (L1-LAS).

2. *au Conseil de perfectionnement L2-L3 :*

- E.C. TITULAIRES, DOCTORANTS AVEC A.C.E. & A.T.E.R. : *les mêmes que ci-dessus,*
- SCOLARITÉ : Maud Lauféron,
- ENSEIGNANTES VACATAIRES : Giulia Lelli, Élise Robert,
- REPRÉSENTANT·E·S DES ÉTUDIANT·E·S : Clara Britton (L2), Fanny Germain (L3), Louis Matthay (L2-Cursus intégré Dijon-Mayence), Alban Salmon (L2).

★

LE COMPTE-RENDU qui suit tente de synthétiser des remarques faites lors des deux *Conseils*, qui ont duré chacun un peu plus d'une heure. Il précise lorsqu'une remarque est de portée plus spécifique. Certaines réponses sont précisées à l'occasion de la rédaction de ce CR, qui n'a donc rien d'un *verbatim*. En général, les réponses sont détachées et composées en italique.

Certaines remarques transmises par écrit (et parfois oralement), postérieurement à la tenue des deux conseils (*post-scripta*) sont ajoutées et signalées comme telles. Elles peuvent émaner d'étudiants de licence, d'anciens étudiants de licence (s'« auto-saisissant », à l'occasion du *Conseil de perfectionnement* du master) ou de collègues du département. Elles ne reflètent, inévitablement, que la parole de ceux qui l'ont prise.

G. COQUI

Sommaire (cliquable)

1	Sur les conditions de travail liées à la crise sanitaire	3
1.1	Difficultés sociales, psychologiques, techniques, et risque de « déscolarisation » ...	3
1.2	Pour l'enseignement à distance	3
2	Sur l'information des étudiants... ..	3
2.1	... en général... ..	3
2.2	... et en LI-LAS particulièrement	4
3	Sur l'évaluation	4
3.1	Ses modalités selon les maquettes	4
3.2	Plubel et examens à distance (<i>post-scriptum</i>)	5
3.3	Ses suites	5
4	Sur l'enseignement et les manières de l'améliorer	5
4.1	Sur la méthodologie	5
4.1.1	Sur le détail des exigences de méthode	6
4.1.2	Sur les corrigés	6
4.1.3	Sur l'équilibre dans la pratique des deux types principaux d'exercice	7
4.1.4	Sur les bonnes façons de travailler et de s'organiser	7
4.1.5	Retour réflexif sur la discipline elle-même	7
4.2	Sur le tutorat ou plutôt <i>les</i> tutorats	7
4.3	Retours sur les copies	8
4.4	Familiarisation avec des outils de recherche	8
4.5	Sur l'équilibre de l'offre de cours	8
5	Sur la structure des études en licence de philosophie	10
5.1	Sur la place de la logique	10
5.2	Sur les maquettes de licence	10
5.3	Un point sur le cursus intégré	11
6	Conclusions	11

I Sur les conditions de travail liées à la crise sanitaire

I.1 Difficultés sociales, psychologiques, techniques, et risque de « déscolarisation »

[A] Le constat d'un taux important de décrochage s'impose surtout en LI. Beaucoup d'étudiants n'ont pas passé les examens, ne parviennent plus à suivre, et parfois se contentent de faire acte de présence virtuelle.

[B] De trop nombreuses difficultés de connexion et/ou de matériel informatique subsistent.

(On remarque cependant un faible taux de recours aux dispositifs de prêt de matériel ou de réservation de salles informatiques. — L'examen d'informatique en L2 a fait l'objet d'un certain nombre de remarques liées à des difficultés apparemment posées par des différences de version de logiciel et/ou d'encodage. Le département (et les étudiants !) tenteront d'anticiper mieux cette difficulté au second semestre et en seconde session en recourant davantage à cette salle informatique lorsqu'il y a lieu — c'est-à-dire lorsque le matériel personnel risque de faire défaut ou de ne pas correspondre au besoin.)

I.2 Pour l'enseignement à distance

[A] Les étudiants de toutes les années du cycle soulignent combien il est souhaitable de pouvoir bénéficier de supports supplémentaires à distance, notamment visuels (trame du cours pour en mieux saisir la structure ; « projection » ou « partage » des textes étudiés). — Pour cela, les différents systèmes de « partage de fenêtres » permettent de projeter aisément p. ex. des PDF quelle que soit la plate-forme utilisée (même si la chose est un peu malcommode sur les clients « portable » ou « tablette » de *Teams*).

REMARQUE (*post-scriptum*). — *C'est une « bonne pratique » dont il est possible de s'inspirer même en dehors du contexte des cours à distance — pour ce qui est p. ex. de la diffusion de trames.*

[B] Les étudiants ont assez fréquemment recours aux enregistrements des cours et souhaitent que cette pratique se poursuive.

N. B. : *Cela n'est pas exigible (le département encourage bien sûr les collègues qui n'y voient pas d'objection à le faire — mais n'a rien à reprocher aux collègues qui s'y refusent).*

[C] En sens inverse et sans pouvoir ni vouloir contraindre quiconque, les enseignants insistent sur le soulagement que procure le fait de voir au moins quelques étudiants caméra allumée (quand toutefois la version de *Teams* déployée sur leur propre machine permet d'afficher une partie non minuscule du public, ce qui n'est pas toujours le cas) afin de ne pas conserver l'impression, pénible à la longue, de s'adresser à des vignettes ou à des « avatars » plutôt qu'à des êtres humains.

[D] Des phénomènes de déconnexion intempestive à répétition ont pu viser certains étudiants (peut-être du fait de plaisanteries de mauvais goût de certains de leurs collègues).

L'équipe enseignante a reçu une première solution technique à ce problème, solution qu'il faudra compléter ou corriger s'il se reproduit malgré cela.

2 Sur l'information des étudiants...

2.1 ... en général...

[A] Les LI notamment remarquent que la quantité d'informations à assimiler d'un coup en début de LI est importante et qu'une partie se perd.

[B] Même en L2, les étudiants remarquent qu'ils ne retiennent pas toute l'information disponible, ou bien ne savent pas toujours qu'ils ont à la chercher ni où, sur les UE d'ouverture (et par exemple sur les langues anciennes).

[C] Pierre Ancet remarque à cette occasion que les *UE transversales* sont encore mal connues, non seulement des LI mais également des L2 voire des L3.

[D] Par ailleurs différents sondages ou quantificateurs de téléchargement de tutoriels faits pour les étudiants montrent que l'utilisation de la boîte mail étudiante (@etu.u-bourgogne.fr), si elle est satisfaisante¹ à partir de la L2, est insuffisante en L1. Il en va de même (voire c'est pire) pour des canaux d'information comme *Teams* : l'information diffusée par ce biais ne semble pas toucher assez, et parfois ne semble pas atteindre du tout, celles et ceux à qui elle est destinée.

Le département ne peut qu'encourager les étudiants à lire les messages qui leur sont adressés et, lorsqu'ils contiennent des informations de portée générale et qui ne seront pas rapidement caduques, à les conserver sous une forme ou une autre (téléchargement sur un disque dur bien ordonné, marque-pages dans un navigateur, archivage de versions papier correctement rangées...).

Il rappelle qu'il prend moins de vingt secondes de régler sa boîte mail uB en sorte qu'elle expédie une copie du courrier électronique sur une autre adresse mail (personnelle).

POST-SCRIPTUM : *un collègue jugerait souhaitable que les EC ayant responsabilité d'année assurent un cours à chaque semestre dans l'année concernée — pas uniquement, mais entre autres, pour s'assurer d'une bonne transmission directe des informations importantes.*

2.2 ... et en LI-LAS particulièrement

En LI-LAS, cette année, beaucoup d'informations sont arrivées *tard* (par exemple les annonces des épreuves, les fiches filières) et il est arrivé que des informations successives se contredisent.

Pierre Ancet dit au nom du département sa conscience des difficultés liées à la mise en place souvent chaotique de la réforme des études de médecine ; la formation dépend non seulement du département de philosophie, mais également de la Faculté de médecine et du ministère (notamment concernant les dates et les modalités des épreuves de l'UE5).

Le département rappelle que la neutralisation de l'UE4 (sociologie) au premier semestre revêt un caractère exceptionnel, et n'est appelée à se reproduire ni au second semestre, ni les années suivantes (pour les prochaines promotions de LI-LAS philosophie).

La promotion 2020-21 « essuie les plâtres » d'une réforme délicate réalisée dans des conditions difficiles. Cette exemption aura au moins allégé un peu sa charge de travail initiale. Il faut espérer que les résultats de cette réforme ne trahiront pas trop les espérances et que le dispositif acquerra vite la maturité dont il a si visiblement besoin.

3 Sur l'évaluation

3.1 Ses modalités selon les maquettes

Les LI demandent s'il serait possible d'avoir du contrôle continu pour *tous les cours*. Il apparaît dans la discussion que c'est lié à une demande d'entraînement.

La part du contrôle continu dans la maquette a été considérablement augmentée par rapport aux années précédentes, non seulement en LI, mais également en L2 et en L3 — ce qui a fortuitement, mais assez heureusement, permis d'alléger un peu les sessions d'examen à distance en L3 et surtout en L2.

Il n'est pas évident qu'il faille le généraliser plus encore, car il faut insister sur les limites du contrôle continu. En effet, le contrôle continu obligatoire à fort coefficient — et plus encore lorsqu'il est la seule modalité d'évaluation — comporte un danger réel de confusion entre la dimension d'entraînement et la dimension d'évaluation. En outre, il soumet les étudiants au stress d'une évaluation permanente.

Quand cela est possible, il est souhaitable de pouvoir se livrer à des entraînements « gratuits » ou à peu près (c'est-à-dire qui ne comportent pas d'enjeu diplômant trop lourd) : seul le contrôle continu facultatif le permet. Il comporte en outre, et surtout, l'avantage de distinguer clairement l'exercice réalisé pour progresser et l'examen tenu à des fins de certification du niveau atteint.

1. Satisfaisante, au sens où l'on peut raisonnablement se dire qu'une information envoyée par mail parvient en temps utile à la plupart des concernés.

Le département prend bonne note, toutefois, du souhait de pouvoir bénéficier de davantage d'occasions d'entraînement pour prendre la mesure des attendus et pour mieux rythmer le semestre.

Il rappelle que seules les Fiches Filière font autorité concernant les modalités de l'évaluation, les pratiques pouvant les préciser mais jamais les contredire.

À ce sujet, il constate qu'il arrive assez souvent que les collègues vacataires ne découvrent qu'en cours de semestre le contenu de la fiche filière et par conséquent la façon dont il convient d'évaluer les étudiants. Une meilleure information à ce sujet doit sans doute être systématiquement donnée par les responsables d'année, mais il incombe aussi aux collègues concernés de prêter attention à ces points (qui peuvent changer d'une année sur l'autre — faire « comme l'année dernière » n'est pas toujours une solution légale — et qui ne relèvent pas du bouche-à-oreille ni de l'arbitraire de certains, mais sont régis par ces documents publics librement consultables par chacun que sont les Fiches Filière).

3.2 Plubel et examens à distance (*post-scriptum*)

Il apparaît que *Plubel* a dans l'ensemble rendu les services escomptés pour les examens à distance (même si des améliorations sont encore possibles). Une grande partie des difficultés rencontrées venait de mauvaises manipulations. Le département rappelle donc que c'est à chacun de s'assurer *par des essais préalables* de son accès au portail d'abord, puis de sa maîtrise suffisante d'un tel outil. Les problèmes doivent être, autant que possible, *repérés et signalés en amont*² et non réglés par des expédients improvisés (par exemple l'usage du mail) : il arrivera encore des « tuiles » imprévisibles, comme il y en a eu, mais le nombre en sera significativement réduit. Le département rappelle qu'il n'est pas en son pouvoir de garantir qu'un mail envoyé sera reçu (*surtout* s'il comporte une pièce jointe ou plusieurs : la technologie du mail n'est, foncièrement, pas conçue pour le transport de fichiers, même si elle parvient à le réaliser dans la grande majorité des cas).

Bref : le message adressé aux étudiants est qu'ils doivent prévoir

1. d'utiliser *Plubel* et non autre chose (notamment pas le mail) pour remettre des travaux, y compris de contrôle continu, dès lors que des boîtes de remise s'y trouvent ;
2. d'identifier leurs travaux correctement (leur promotion et leur nom doit apparaître non seulement sur la copie / dans le fichier, mais aussi, à distance, dans le *nom du fichier*, sur le modèle « L2s4_MARTIN_Jerome__HistPhiMod-3.pdf » (si Jérôme Martin, étudiant de L2, avait à rendre son 3^e devoir pour le cours d'*Histoire de la philosophie moderne* au semestre 4 de la licence). — N. B. : un nom de fichier bien formé ni comporte ni espaces ni diacritiques.
3. d'user, sauf souhait contraire de l'enseignant, du format PDF à l'exclusion de tout autre — et de prévoir dans la copie elle-même une marge importante.

3.3 Ses suites

Sur la consultation des copies, on renvoie à la section 4.3 ci-dessous.

4 Sur l'enseignement et les manières de l'améliorer

4.1 Sur la méthodologie

La question de la méthodologie a alimenté une partie importante des discussions de chacun des deux Conseils. Le document préparé par les représentant·e·s des étudiants de master en vue de leur propre Conseil de perfectionnement fait également mention, dans des termes voisins de ceux des étudiants de licence, du sentiment étudiant d'une assez forte variance dans les attendus formels d'un enseignant à l'autre³.

2. Et, cela va sans dire, de manière plus précise que « ça ne marche pas » — description dont on ne peut rien faire.

3. Pour citer ce document : « S'accorder sur la différence, s'il y en a une, entre explication et commentaire. Mettre au point une méthode commune de sorte que les étudiants ne passent pas plus de temps à s'adapter aux réquisits des professeurs qu'à travailler les textes, les cours et les notions. »

Pour autant, il est très difficile de retrouver chez les enseignants ce sentiment d'un désaccord *sur les points de méthode importants* — des divergences existent (une enquête réalisée parmi eux en milieu de semestre l'a montré) mais elles sont à peu près unanimement jugées superficielles, ou alors liées davantage à la manière de *présenter* les choses qu'au résultat recherché, ou encore liées à un défaut de perception, de la part des étudiants, de la différence qui existe entre les *règles* (très peu nombreuses) des exercices, d'une part, et d'autre part les *conseils* pour leur réalisation la meilleure possible (conseils qui peuvent, très légitimement, beaucoup varier d'un enseignant à l'autre). Comme certains conseils de réalisation des exercices peuvent relever d'une *stratégie d'apprentissage* mise en place par un enseignant pour ses étudiants, ils peuvent, dans une certaine mesure, avoir quelque chose de spécifique et (à l'échelle de toute une formation) de temporaire.

4.1.1 Sur le détail des exigences de méthode

Toutefois, le souhait très largement exprimé d'un « cadrage » a conduit à la mise au point par le département de deux documents, consacrés l'un à la dissertation et l'autre à l'explication de texte (il n'existe rien de tel qu'un « commentaire de texte » comme exercice distinct de l'explication). Ces « guides » pour les exercices, de quatre pages chacun, ont vocation à servir de point de référence commun aux enseignants et aux étudiants. Ils sont placés sur la page des [« documents à destination des étudiants de philosophie »](#) qui se trouve sur le site web du département et à laquelle tous les étudiants sont invités à se référer régulièrement.

Ils peuvent être résumés très brièvement : outre la nécessaire *correction linguistique* des travaux, qui doit faire l'objet de l'attention *prioritaire* des étudiants,

1. *une explication de texte se compose :*

- (a) d'une introduction qui présente le texte, son propos, sa démarche (« plan »);
- (b) d'un développement constitué d'autant de parties qu'en comporte le texte, et qui explique ce dernier en détail, exhaustivement et dans sa singularité, dans l'ordre où il est écrit;
- (c) enfin, d'une brève conclusion qui tire le bilan de ce que le texte, une fois expliqué, permet de (mieux) comprendre;

2. *et une dissertation se compose :*

- (a) d'une introduction qui pose un problème (découlant d'une analyse, qui restera au moins en partie implicite, du sujet — sujet dont l'existence n'a pas à être mentionnée);
- (b) d'un développement en plusieurs parties organisées, argumentées et nourries d'exemples, qui adoptent chacune un propos déterminé et distinct sur le problème posé en introduction, la réflexion *progressant par l'argumentation* de l'une à l'autre jusqu'à la position théorique jugée la meilleure disponible sur le problème initialement posé...
- (c) ... et dont une brève conclusion souligne enfin les ultimes résultats en répondant avec clarté et netteté à la question dont l'introduction a montré qu'elle se posait.

Tout ce qu'on pourrait dire d'autre sur les *règles* de ces deux exercices serait (comparativement) de faible importance. C'est ensuite en se confrontant à des sujets de dissertation différents et à des textes différents que l'on progresse. Les étudiants seront inévitablement confrontés à des styles d'enseignement différents; à des stratégies et des conseils d'analyse, voire de rédaction, qui peuvent varier; aussi longtemps que leurs travaux satisfont aux descriptions ci-dessus, ils sont en sécurité sur le plan de la méthode; ils peuvent se consacrer aux vraies questions (celles qu'invitent à se poser les exercices eux-mêmes, sujets et textes).

4.1.2 Sur les corrigés

[A] Dans toutes les années (de la L1 à la L3), on constate une demande très forte de corrigés (non nécessairement complets ni entièrement rédigés, mais des corrigés tout de même) où les enseignants proposent des exemples de la manière dont on pouvait satisfaire simultanément aux exigences de méthode et aux exigences du sujet ou du texte qui a fourni l'occasion d'un exercice.

Les enseignants sont unanimes pour juger cette demande beaucoup mieux fondée et beaucoup plus susceptible d'aider à progresser que celle du point précédent, pourtant satisfaite : c'est par l'exemple et par l'exercice que l'on gagne en maîtrise, bien plus que par l'énoncé de règles générales.

[B] La piste qui consiste à communiquer des « grilles d'évaluation » des travaux est aussi évoquée. Mais l'on remarque qu'elle n'a d'utilité que pour une évaluation qui procède effectivement selon de telles grilles, ce qui n'est qu'une possibilité parmi d'autres, et pas plus légitime que la notation « globale » pratiquée aux examens (comme p. ex. le baccalauréat, de nombreux partiels...) et concours (comme p. ex. le CAPES ou l'agrégation de philosophie).

4.1.3 Sur l'équilibre dans la pratique des deux types principaux d'exercice

Plus grave : certains *post-scripta* révèlent clairement un net déséquilibre en faveur de l'explication de texte, et au détriment de la dissertation, dans l'enseignement méthodologique et dans la pratique en général des exercices, en contrôle continu ou aux examens.

Cette tendance à privilégier l'explication de texte doit être plus strictement maintenue dans des limites acceptables (il faudrait que le « dosage » se situe quelque part entre 1/3 explication – 2/3 dissertation et 1/2 explication – 1/2 dissertation. Mais il n'est pas bon que les explications de texte puissent constituer plus de la moitié des exercices proposés (la moitié serait déjà trop – et il est vraisemblable qu'on la dépasse).

4.1.4 Sur les bonnes façons de travailler et de s'organiser

Des *post-scripta* suggèrent que le travail des étudiants, surtout en première année, gagnerait à être explicité plus en détail encore qu'il ne l'est habituellement. Ainsi, à titre d'exemple, on peut être explicite sur la bonne façon de lire (c'est-à-dire en prenant des notes sur ce qu'on lit) ; on peut aussi s'astreindre à hiérarchiser plus explicitement les bibliographies, de telle façon que deux ou trois items apparaissent prioritaires, étant généralement impossible de tout lire.

On ne peut s'empêcher toutefois de remarquer que cela ne fonctionne qu'à la condition que ce qui rentre par une oreille ne sorte pas aussitôt par l'autre – bref on laisse ouverte la possibilité que ces demandes précises soient, en réalité, dans tous ou presque tous les cas, déjà satisfaites, et qu'il ne manque surtout que d'entendre les conseils, d'une part, et d'autre part – car c'est encore une autre démarche – de les suivre.

4.1.5 Retour réflexif sur la discipline elle-même

La suggestion de saisir l'occasion de réfléchir en cours sur la nature même de la discipline philosophique est accueillie favorablement par les étudiants (au moins de LI) ; un *post-scriptum* fait une suggestion comparable sur l'idée même d'histoire de la philosophie.

Il conviendrait de s'interroger sur la forme que cela pourrait prendre, s'il est difficile notamment en LI d'imaginer y consacrer un cours d'un semestre entier.

4.2 Sur le tutorat ou plutôt les tutorats

(Il n'est pas question ici du « tutorat de rentrée » proposé au début de la LI pour que les nouveaux arrivants se familiarisent avec le campus et les études, ni des dispositifs de tutorat dans le cadre des UE transversales ; mais seulement [A] du dispositif de tutorat d'étudiants de licence par des étudiants de master / préparation au concours, et [B] du dispositif de tutorat de renforcement proposé à certains LI et qui se substitue, au second semestre, à leur UE5.)

[A] Les étudiants qui ont choisi de bénéficier du tutorat d'étudiants de master / préparation aux concours sont unanimes pour en souligner l'utilité et l'intérêt. Ce dispositif est donc plébiscité... par ceux qui y ont goûté – mais force est de constater que la demande n'est pas à la hauteur de l'offre.

REMARQUE. — *C'est d'autant plus dommage que cela fournit une forme de solution directement disponible à une grande partie des problèmes énumérés dans la sous-section précédente (4.1).*

[B] En ce qui concerne le dispositif de « renforcement » proposé à une partie des LI en remplacement de l'UE5 du second semestre, force est de constater également qu'il n'y a pas forcément de coïncidence entre les besoins, côté étudiant, et la volonté d'en profiter.

(POST-SCRIPTUM.) *Peut-être faut-il présenter plus franchement aux étudiants leurs propres besoins. Ou peut-être faut-il se poser la question de l'opportunité de maintenir cette forme-là de tutorat — qui n'est pas forcément un investissement optimal des ressources du département, d'autant que d'autres formes d'aide existent.*

La réaffectation de ces heures à une UE d'ouverture est une piste à creuser — simplement, elles ne suffiront pas, à elles seules, à en ouvrir une.

4.3 Retours sur les copies

Les copies concernées par la discussion sont à la fois les copies de contrôle continu et les copies de partiel.

Dans les deux cas, les étudiants expriment le regret de ne pas toujours parvenir à saisir ce qui devrait être amélioré dans leurs travaux (et déplorent à l'occasion des « annotations qui ne permettent pas réellement de savoir ce dont il s'agit »).

Le département rappelle que la consultation des copies de partiel est de droit, au sens où la demande de la part d'un étudiant de consulter telle copie de partiel ne peut être refusée durant douze mois après le jury (même si la distance ne facilite pas les choses).

Il prend note de cette demande d'annotations plus explicites (et, sans doute : plus explicitement hiérarchisées) et la transmet.

La pratique qui consiste à systématiquement prévoir, et à inscrire sur le sujet d'examen, une séance de consultation des copies devrait être étendue (même si elle n'a pas autant de sens à distance que dans un régime d'enseignement normal). Mais le département ne peut s'empêcher de remarquer que les séances effectivement organisées, y compris dans des conditions qui permettraient au maximum d'étudiants de s'y rendre (typiquement : dans la foulée d'un cours et sans changement de salle), se sont, très souvent, soldées par une fréquentation minimale — la règle générale empiriquement établie étant que celles et ceux des étudiant·e·s qui en auraient le plus besoin sont aussi, hélas, celles et ceux qui consultent le moins leurs copies d'examen.

Un (une?) collègue fait remarquer que c'est un avantage d'avoir deux semestres de suite la même promotion : on peut consacrer un bref moment à revenir sur le partiel qui vient de se dérouler.

4.4 Familiarisation avec des outils de recherche

[A] Les étudiants de master, dans le document déjà mentionné, suggèrent qu'ils serait opportun, dès le cycle licence (« dès la LI », écrivent-ils, mais c'est sûrement un peu tôt), de se familiariser avec des outils de recherche documentaire et d'organisation des données (p. ex. Zotero, fort justement prisé des bibliographes, voire L^AT_EX, le traitement de texte).

[B] Ils suggèrent de présenter les études en master dès le second semestre de la L3.

Ils ont bien raison sur ce dernier point au moins (B). — Pour ce qui est (A) des logiciels réellement utiles pour le travail notamment de recherche, on devrait mentionner également git et des langages de balisage légers comme markdown (cf. des logiciels comme Zettlr). — De manière générale la question des logiciels libres est bien sûr à prendre très au sérieux ; ce qui manque surtout est le temps pour former réellement les étudiants à tout cela.

4.5 Sur l'équilibre de l'offre de cours

Deux questions ont été soulevées, de source diverse, et qui se font écho.

1. Certains étudiants (en L3 durant le Conseil, mais également d'autres, par voie de *post-scriptum*, en master) regrettent ce qu'ils perçoivent comme une relative uniformité thématique de l'« offre » de cours sur la licence (Platon, Kant, des « idéalistes », les « philosophes allemands du xx^e s. ⁴ »...).

Certains L2 ne regretteraient pas — par exemple — de faire davantage de philosophie antique. (La nécessité d'avoir de la philosophie morale et politique aux deux semestres leur apparaîtrait comparativement moins.) D'autres évoquent l'intérêt qu'aurait une ouverture sur des traditions philosophiques extra-occidentales (philosophie indienne, par exemple).

2. Parmi les collègues enseignants vacataires, certains insistent sur l'intérêt qu'il y aurait à connaître précisément les cours déjà suivis, les années précédentes, par une promotion donnée, pour affiner leurs propositions de cours.

Réponses dans l'ordre :

1. *Pour ce qui est de l'uniformité (au moins perçue) de l'offre, il faut distinguer différentes choses et tenir compte de certaines contraintes.*

— *En ce qui concerne les contraintes, la L3 comprend inévitablement un certain nombre de cours mutualisés avec les cours de préparation aux concours d'enseignement (c'est le cas de la « didactique » qui constitue aussi un entraînement aux épreuves d'explication de texte du CAPES de philosophie — lequel est en pleine refonte de la part du gouvernement; mais c'est aussi le cas d'un, deux voire, selon les années, trois cours dans l'année, en fonction du programme de l'écrit et de l'oral de l'agrégation — on rappelle que le programme d'écrit comprend un thème et deux auteurs, et le programme d'oral un « domaine » et trois ouvrages, l'un en langue étrangère et les deux autres en français). L'année de préparation à l'agrégation, sans être mal dotée, ne l'est pas assez pour éviter toute mutualisation. Le caractère imprévisible du programme d'agrégation ne permet pas de garantir absolue contre certaines éventuelles « redites », même si c'est à présent la politique du département — fort heureusement — de mutualiser davantage les cours d'agrégation avec des cours de M1 ou de M2 qu'avec des cours de L3.*

Outre cela, pour ce qui est p. ex. de cours sur des sujets spécialisés et peu étudiés en France (on peut reprendre l'exemple de la philosophie indienne), il existe une contrainte de pure et simple compétence : les enseignants du département font cours de préférence, et il faut, autant que possible, qu'il en soit ainsi, sur des sujets sur lesquels ils ont davantage qu'une compétence de « généraliste », mais une véritable spécialisation; cela importe à la qualité de la formation.

— *En ce qui concerne l'accent mis sur certains auteurs, le fait p. ex. que les L3 de la promotion 2020–21 aient l'occasion de travailler successivement sur les trois Critiques de Kant n'est pas dû au hasard mais est l'objet d'un choix réfléchi. La semestrialisation des enseignements (réforme récente) éclate fortement l'offre de cours (potentiellement jusqu'à seize sujets d'étude, « didactique » non comprise, en troisième année !); le fait de fournir l'occasion aux étudiants d'approfondir sur toute l'année certains auteurs permet de compenser dans une certaine mesure cet éclatement semestriel visiblement excessif. — Le travail d'équilibrage de l'offre de cours est donc attentivement mené, mais il n'exclut ni des « accidents » ponctuels liés aux contraintes évoquées ci-dessus, ni de mettre à l'occasion l'accent fortement sur un domaine ou sur un auteur particulièrement central (Platon ou Kant, cités en exemple, méritent certainement cette qualification).*

Enfin, et surtout, on remarquera qu'il n'y a rien dans la nature de l'étudiant — au contraire, même — qui l'empêche de lire et de s'instruire en-dehors du cadre d'un cours. On pourrait même suggérer que l'étudiant de philosophie, tout particulièrement, se voue à un travail qui est, par nature, en grande partie autonome, et qu'il y va donc aussi de sa responsabilité personnelle de compléter lui-même sa formation dans la mesure où il le juge nécessaire ou souhaitable, sans pour autant réclamer que lui soit offerte une individualisation — en vérité impossible — de son parcours. L'idée qu'une formation pourrait satisfaire les désirs de chacun « à la carte » n'est pas

4. Les *post-scripta*, plus diserts, mentionnent Heidegger : il est vrai qu'il y a eu récemment deux ou trois promotions appelées à étudier cet auteur à *chaque* semestre de leur licence; les proportions sont aujourd'hui plus raisonnables.

seulement irréaliste, elle pourrait refléter un malentendu sur le rôle de l'institution et sur ce qu'on peut exiger, voire sur ce qu'il faut souhaiter, de l'université.

(Mais sur ce dernier point du travail personnel, cf., infra, le POST-SCRIPTUM à la section 5.2.)

2. *Pour ce qui est de l'« historique » des enseignements pour une promotion donnée, ce travail est déjà commencé : l'archivage des plaquettes de présentation des cours pour la licence et le master, plaquettes qui pour la première fois concernent l'année entière et non le seul premier semestre⁵, permettra dès l'an prochain d'avoir une vue quasi-complète (et plus détaillée que ne le permettaient de simples titres de cours voire de simples intitulés de maquette) des cours suivis en L1 par les L2, en L2 par les L3, etc. Ces plaquettes de présentation sont presque entièrement remplies.*

Pour des données plus exhaustives, il faudra encore, dans un premier temps, se reposer sur la « mémoire » (psychologique ou « archivale ») des collègues et notamment des responsables d'année et directeurs de département, mais cette nécessité disparaîtra graduellement si la pratique des plaquettes de présentation des cours se perpétue et si celles-ci demeurent aisément accessibles dans des archives — deux choses évidemment très souhaitables.

5 Sur la structure des études en licence de philosophie

5.1 Sur la place de la logique

Les L2 éprouvent le besoin de revenir sur la charge de travail en logique (une discipline qui en enthousiasme certains, mais dont le rythme soutenu est jugé rude par d'autres, voire en décourage un petit nombre). Sans nier l'intérêt d'une formation de base en logique, plusieurs se demandent si la partie la plus avancée du programme ne pourrait pas être rendue optionnelle.

Le cours de logique ayant été réduit de deux semestres à un seul, il est difficile, à moins de modifier tout à fait les objectifs de l'enseignement, de couvrir un « terrain » suffisamment significatif sans donner un rythme rapide à la fois au cours et aux exercices. (Les résultats du semestre écoulé montrent que ce rythme n'a pas empêché la promotion de réussir, parfois excellemment.)

Si jamais une UE d'ouverture était proposée à l'avenir en L1 philosophie (cf. plus bas), il serait possible d'y faire entrer une initiation informelle à la logique élargie à des questions de jugement et d'argumentation en général (sous l'intitulé p. ex. de « pensée critique »), mais la question de l'articulation entre le cursus ultérieur en logique (en L2) de celles et ceux qui auraient suivi ce cours en L1, et de celles et ceux qui auraient suivi une autre UE d'ouverture se poserait. À moins de dédoubler le TD de logique (ce qui pourrait de toute façon s'avérer nécessaire si l'effectif de L2 « gonfle » dans la foulée de l'ouverture de la LAS et de l'admission en L2 philosophie d'un certain nombre d'étudiants issus de PASS — le « gonflement » est certain, c'est son ampleur qui reste à déterminer), il serait difficile d'enseigner efficacement à une promotion dont une partie seulement aurait eu une initiation à la discipline.

Bref la question fait en effet l'objet d'une réflexion (d'autant que la réduction de l'enseignement de logique à un seul semestre, au lieu de deux, n'a de toute évidence pas grand sens), mais la réponse exacte qui lui sera apportée dépend de beaucoup d'autres paramètres.

5.2 Sur les maquettes de licence

[A] Comme déjà l'an dernier des entretiens individuels avec les L1 l'avaient révélé, un grand nombre d'étudiants regrettent de ne pas pouvoir faire dès la L1 *davantage* de philosophie (la moitié de leurs cours exactement, soit cinq sur dix en comptant la méthodologie, sont des cours de philosophie en L1 : c'est très peu, et la maquette actuelle ne leur offre aucune possibilité d'en faire davantage, sauf à suivre des cours d'autres années, par exemple de L2, en qualité d'auditeur libre).

La création d'une « UE d'ouverture » en philosophie (en L1 d'abord puis l'année suivante en L1 et en L2) réglerait en partie ce problème. Une telle création est à l'étude.

5. Une première tentative, à l'été 2018, n'avait pu aller au-delà.

[B] Certains étudiants regrettent de ne pouvoir *choisir* dans une offre plus étoffée de cours de philosophie. Ils demandent si le système des « cours au choix » qui existe en master pourrait être étendu à la licence.

Il existait jusqu'à une date récente un petit nombre de cours « à choisir » (deux cours possibles au sein d'une même UE). Il a fallu, par pur souci d'économie, y renoncer.

Pour ce qui est de créer des « cours au choix » par mutualisation : cela reviendrait en réalité à appauvrir l'offre globale, ce qui s'est justement produit en master. Sauf à contraindre les enseignants à renouveler intégralement leurs cours chaque année, ce qui n'est pas soutenable pour eux ni d'ailleurs souhaitable pour les étudiants (un même cours s'améliore normalement la deuxième et la troisième année qu'il est professé — on peut bien sûr concéder qu'au-delà, la répétition a moins de vertu), cela risquerait fort de ne créer dans le meilleur des cas, pour des étudiants qui, censément, ne souhaitent pas suivre deux ans de suite le même cours, qu'une occasion de choisir l'ordre dans lequel ils les suivraient, et non un enrichissement réel du « menu ».

En somme, il est tout à fait souhaitable de pouvoir étoffer l'offre de cours (ce qui suppose des heures, donc touche au nerf de la guerre : il est impossible ici de rien promettre — les universités françaises étant notoirement sous-dotées, sans qu'aucune amélioration soit en vue...), mais en aucun cas il n'y aurait d'intérêt à recourir, pour cela, à des mutualisations ; ce régime, en master, devrait plutôt, si possible, être supprimé qu'étendu à la licence.

POST-SCRIPTUM : une collègue remarque par courriel après le Conseil, et à juste titre, que les L3 ont tout simplement *beaucoup de cours*, l'articulation CM / TD sur un même sujet n'étant pas exploitée dans la maquette actuelle ; cela ne laisse que peu de temps aux étudiants pour approfondir chacun et pour lire par eux-mêmes.

Pour améliorer au moins en partie les choses en ce sens, la modification suivante sera proposée au prochain Conseil d'UFR : l'UE4 de la L3, au semestre 1, sera composée d'un CM de « philosophie antique et médiévale » (18h) et d'un TD de même intitulé (18h) ; au semestre 2, elle sera composée d'un CM de « philosophie des sciences » (18h) et d'un TD de même intitulé (18h).

Ces enseignements seront évalués de la manière suivante : contrôle continu simple pour le TD (donc deux travaux dans le semestre par étudiant), et contrôle terminal simple pour le CM (donc un partiel).

De la sorte, il sera à la fois possible de continuer, comme à présent, à travailler sur des objets différents dans le CM d'une part et dans le TD d'autre part — si les besoins ponctuels de l'ensemble du département l'imposent. Mais il sera surtout possible d'exploiter l'articulation CM / TD pour approfondir mieux un unique sujet de cours, en philosophie antique et médiévale au premier semestre, et en philosophie des sciences au second.

5.3 Un point sur le cursus intégré

Les étudiants du Cursus intégré qui ont suivi les cours de *méthodologie* en L2 soulignent le bénéfice qu'ils en ont tiré et suggèrent qu'il serait opportun d'intégrer directement ce TD à la structure « normale » de la partie « philosophie » de leur cursus à Dijon.

La demande se justifie tout à fait au plan pédagogique et ne pose pas de difficulté de principe majeure. C'est en principe possible à pérenniser au moins pour le premier des deux semestres.

6 Conclusions

UN CERTAIN NOMBRE des pistes d'amélioration évoquées durant ces *Conseils* et lors des discussions qui ont suivi sont de vastes chantiers pour lesquels il n'est pas possible de prendre d'engagements qui soient à la fois fermes et d'effet immédiat et garanti. Mais elles font l'objet de l'attention constante du département.

D'autres ont déjà trouvé réponse avant même que le présent bilan ne soit achevé (notamment dans la confection des « guides » pour la dissertation et l'explication de texte), voire avant que l'année

ne commence (par exemple en ce qui concerne le contrôle continu, ou la présentation plus complète et l'archivage de l'offre totale de cours).

En ce qui concerne les mesures prises dès maintenant et à la suite des différents Conseils, on énumèrera :

1. *la consultation des copies d'examen ou, à défaut (puisqu'elles sont dématérialisées), une indication de pistes d'amélioration pour tous les étudiants qui en font la demande, même à distance ;*
2. *l'invitation faite à chacun (notamment aux étudiants et, parmi ceux-ci, notamment aux LI) de consulter plus régulièrement sa messagerie ;*
3. *l'invitation faite à tous les enseignants de :*
 - (a) *diffuser des supports ou du moins des trames de cours plus systématiquement ;*
 - (b) *proposer un nombre de devoirs suffisant pour que les étudiants puissent progresser durant le semestre, en recourant si possible à des formes de préférence facultatives (donc ne pouvant abîmer la note semestrielle) de contrôle continu,*
 - (c) *proposer eux-mêmes des reprises des exercices de manière plus systématique, y compris en proposant des corrigés (en partie) rédigés,*
 - (d) *hiérarchiser nettement leurs pistes d'amélioration à destination des étudiants lors de la remise des copies,*
 - (e) *vérifier qu'ils ne contribuent pas à déséquilibrer les exercices en faveur de l'explication de texte au détriment de la dissertation ;*
4. *l'organisation prochaine de réunions d'information en L3 sur les masters et sur la préparation aux concours,*
5. *la demande de modification de la maquette en L3 (structuration de l'UE4 en CM+TD),*
6. *l'intégration plus ferme de la méthodologie à la partie « philosophie » du Coursus intégré.*

Cela n'épuise pas les pistes évoquées ci-dessus, mais constitue un commencement et, nous l'espérons, un progrès.

En ce qui concerne la consultation des copies dématérialisées, nous explorerons aux examens du second semestre (puisqu'il est très probable que les examens du second semestre aient lieu à distance) la piste qui consiste à communiquer des appréciations sur Plubel. □